

CRISE SANITAIRE

Ces vaccinés qui vont éviter la case « nouvelle injection »

Certains anciens malades du Covid, vaccinés depuis avec une injection et une dose de rappel, craignaient de devoir en subir une de plus. Un « bug » en voie de résolution.

CLÉMENT BATTLELIER

La mise en place du pass vaccinal connaît quelques soubresauts. Des problèmes qui se manifestent dans l'Aube, comme l'a remarqué Stéphane Herrgott, gérant de la salle de sport FlashForm à La Chapelle-Saint-Luc. Comme sa femme, sa belle-mère, trois de ses coaches et « au moins une dizaine de ses adhérents », il a attrapé le Covid-19 au début de la deuxième vague.

L'ARS ÉVOQUE UN « PROBLÈME BIEN CONNU DU NATIONAL »

Précisant son cas personnel, l'Aubois a ensuite reçu une première dose de vaccin, puis une dose de rappel le 3 décembre dernier. Il est donc théoriquement en règle pour éviter une nouvelle injection, du moins durant plusieurs mois.

« En ayant contracté le virus, nous sommes déjà en quelque sorte super immunisés (sic) »

Seulement, sur l'application TousAntiCovid, sa situation vaccinale



Sur l'application TousAntiCovid, ces personnes vaccinées restent au « 2 sur 2 ». Illustration

indique qu'il n'a reçu que deux doses. Le fameux « 2 sur 2 ». Autrement dit, sa contamination initiale n'est pas prise en compte, et avec le raccourcissement du délai de validité de sept à quatre mois dès le 15 février, son pass vaccinal devient bon jusqu'au 3 avril prochain, et non plus jusqu'au 3 juillet. Une perspective vécue comme une sanction. « Je suis pro-vaccin, il n'y a pas de souci. Seulement, nous avons joué le jeu. En plus, comme nous avons contracté le

virus, nous sommes en quelque sorte « super immunisés » (sic) », précise le Troyen. En voyant ce qu'il se passe dans son entourage, Stéphane Herrgott imagine facilement que cette difficulté concerne « plusieurs milliers de personnes » en France. Contactée sur la question, l'Agence régionale de santé Grand Est reconnaît « un problème bien connu du national et qui est en cours de résolution. Le bug devrait être réglé début février ». ■

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

Ils ont planché sur les déserts médicaux

Comment lutter contre les déserts médicaux et attirer des professionnels de santé dans l'Aube ? C'est la question que six jeunes de l'École de la 2^e Chance (E2C) à Troyes se sont posée pendant dix jours, dans le cadre d'un projet de mini-entreprise. Organisé par l'association Entreprendre pour Apprendre Grand Est, du 11 au 21 janvier, financé dans le cadre du dispositif Quartiers Solidaires Jeunes, cet exercice avait pour objectif de donner envie à ces jeunes majeurs en formation, de travailler en équipe, prendre des initiatives, rencontrer des professionnels, comprendre les enjeux et découvrir leur territoire, puis apprendre à présenter leurs projets devant un jury, de trouver des solutions à un problème donné en expliquant clairement les leviers choisis pour y parvenir.

NOUVELLES COMPÉTENCES

C'est ce qu'ont fait, vendredi dernier, devant un jury créé pour l'occasion, Norhman, Lorine, Éric, Tatiana, Lania et Maleys. Pendant une vingtaine de minutes, ils ont pris la parole tour à



Norhman, Lorine, Éric, Tatiana, Lania et Maelys se sont vu remettre un diplôme par Flore Wauthier, de l'association Entreprendre pour apprendre.

tour pour présenter leur projet. Guidés par leurs encadrants de l'E2C et par Flore Wauthier, coordinatrice territoriale d'Entreprendre pour apprendre, ces six jeunes ont bûché sur les moyens d'attirer des professionnels de santé, en imaginant un site web dédié aux offres d'emploi spécifiques, et proposant des aides au déménagement, un logement de fonction, une garde d'enfants, ainsi

qu'une aide au ménage. « Ce projet, c'était intense mais trop bien, ça nous a appris de nouvelles compétences qui nous serviront plus tard dans nos vies personnelles et professionnelles », ont conclu les jeunes, félicités par le jury composé de membres de la direction de YSchools, du Sumpps, de l'E2C, mais aussi des représentants du programme Cité Éducative et du préfet. ■ M.L.

L'ACTUALITÉ EN FLASH



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Forum Avenir étudiant en virtuel

L'heure des vœux a sonné pour les futurs bacheliers avec l'ouverture de la plateforme Parcoursup. Les portes ouvertes se multiplient. Parallèlement, se tiendra la 16^e édition du

Forum Avenir Étudiant, qui cette année encore, aura lieu de manière virtuelle du jeudi 27 au samedi 29 janvier, en raison de la crise sanitaire. Porté par Troyes Champagne Métropole, en partenariat avec le bassin d'Éducation et de formation de Troyes et Bar-sur-Aube, les services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aube et de Haute-Marne, le rectorat de Reims et la région Grand Est, il est destiné aux élèves de terminale (générale, technologique et professionnelle), soit près de 5000 jeunes. Le Forum Avenir Étudiant sera accessible en ligne, via une plateforme créée en 2021, en collaboration avec la Maison du Boulanger. Les participants pourront à la fois visiter les 115 stands et interagir avec les 54 établissements d'enseignement supérieur parmi lesquels six nouveaux exposants, grâce à une messagerie instantanée. Certains intervenants organiseront des visioconférences afin de présenter leurs formations, qu'il sera possible de découvrir par ailleurs en téléchargeant les plaquettes.

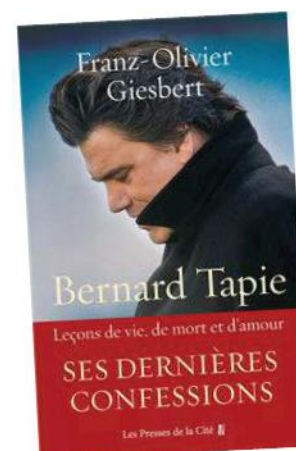
Forum Avenir Étudiant, jeudi 27 et vendredi 28 de 9 h à 17 h. Samedi de 10 h à 16 h avec un programme de visioconférences dès 10 h 30. Le lien pour se connecter à la plateforme est envoyé directement aux élèves.

En Image



MISS TCM À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Laurie Oliveira, Miss Troyes Champagne Métropole 2022, a été reçue à l'Assemblée nationale sur invitation de Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube, le soir de son élection. Laurie était accompagnée de ses dauphines, Maëlyss Martins Costa, première dauphine, Alana Usainovic, deuxième dauphine, et de la jeune fille ayant remporté le prix « Coup de cœur du jury », Alicia Casari. Ensemble, elles ont pu découvrir le Palais Bourbon, haut lieu de la République. Une visite effectuée avec toute l'équipe du comité.



20 LIVRES
À GAGNER

Du 26 au 30 janvier 2022

www.lest-eclair.fr
www.liberationchampagne.fr

